

Réunion des chargé(e)s de mission SAGE du bassin Rhône-Méditerranée

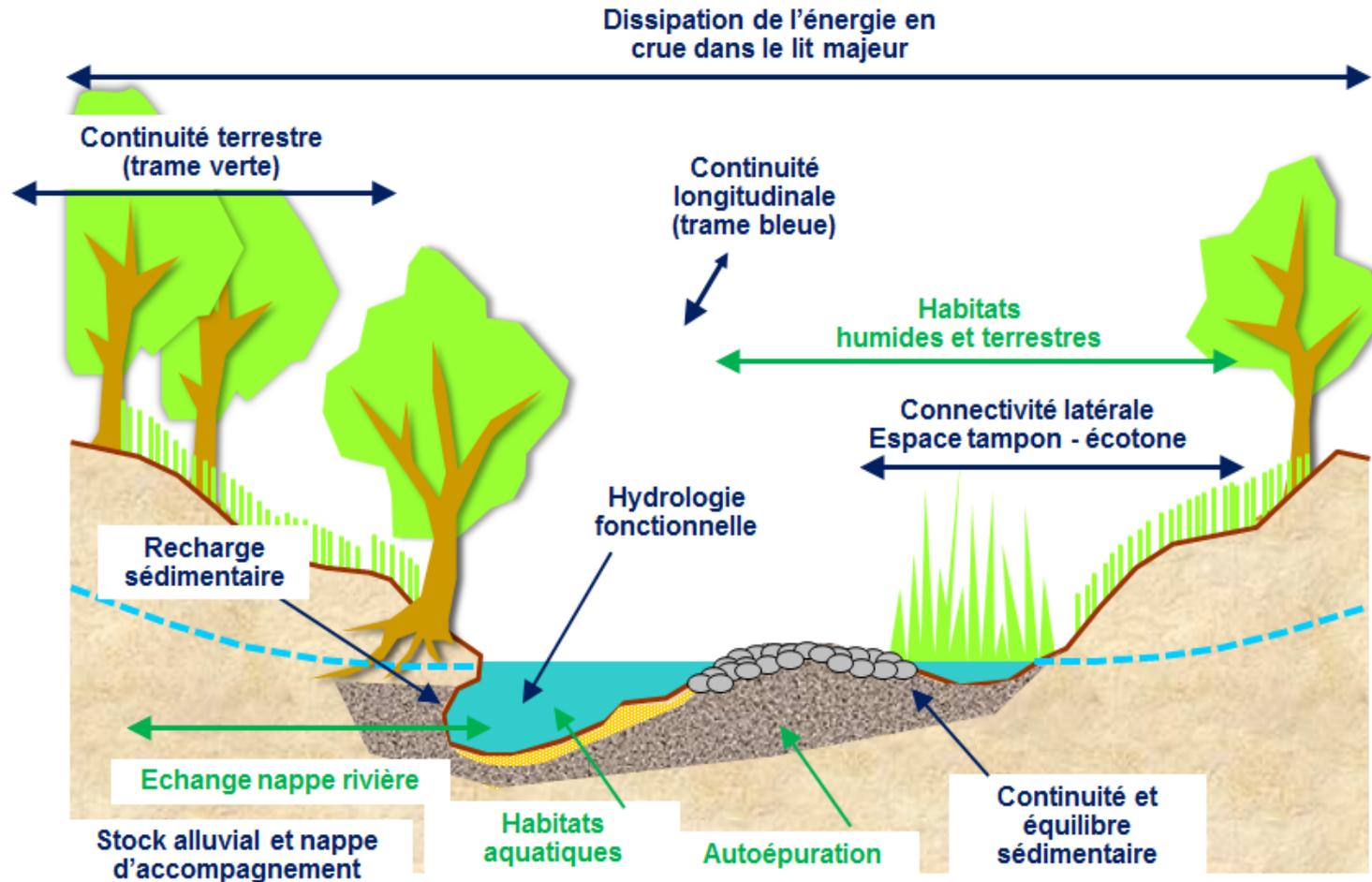
Sainte Croix, 18-19 avril 2016

Espaces de bon fonctionnement des milieux

L'espace de bon fonctionnement, un des outils importants préconisés par le SDAGE

- **Définir les EBF des milieux aquatiques, humides, littoraux et des eaux souterraines (6A-01)**
 - espace dont dépend le fonctionnement du milieu au sein duquel se déroulent des interactions avec les écosystèmes présents (annexes fluviales, impluvium des eaux souterraines, cellules hydro-sédimentaires, ...);
 - joue un rôle majeur dans les équilibres sédimentaires, le renouvellement des habitats, le déplacement des espèces, ...
 - défini d'après des critères techniques en concertation avec les acteurs ;
 - à l'échelle du 1/25000 ème.

L'espace de bon fonctionnement des cours d'eau



L'espace de bon fonctionnement, un des outils importants préconisés par le SDAGE

- **Préserver et restaurer les EBF des milieux aquatiques (6A-02)**
 - politiques d'aménagement doivent prendre en compte les espaces de bon fonctionnement ;
 - Scot (plu en l'absence) intègrent les enjeux spécifiques des EBF et prévoient des mesures de protection à long terme ;
 - établissent des règles d'occupation du sol et intègrent les éventuelles servitude d'utilité publique ;
 - actions de préservation et de restauration élaborées en concertation avec les acteurs du territoire en s'appuyant sur les instances de gouvernance locale (CLE, comité de rivière...)

L'espace de bon fonctionnement des cours d'eau

L'EBF permet :

- d'atteindre et préserver le bon état ;
- de préserver la résilience des milieux aquatiques ;
- d'assurer des fonctions et des services durables.

Fonctions : transport solide, écoulement des eaux, alimentation des nappes, biodiversité.

L'espace de bon fonctionnement des cours d'eau

Définir l'EBF...

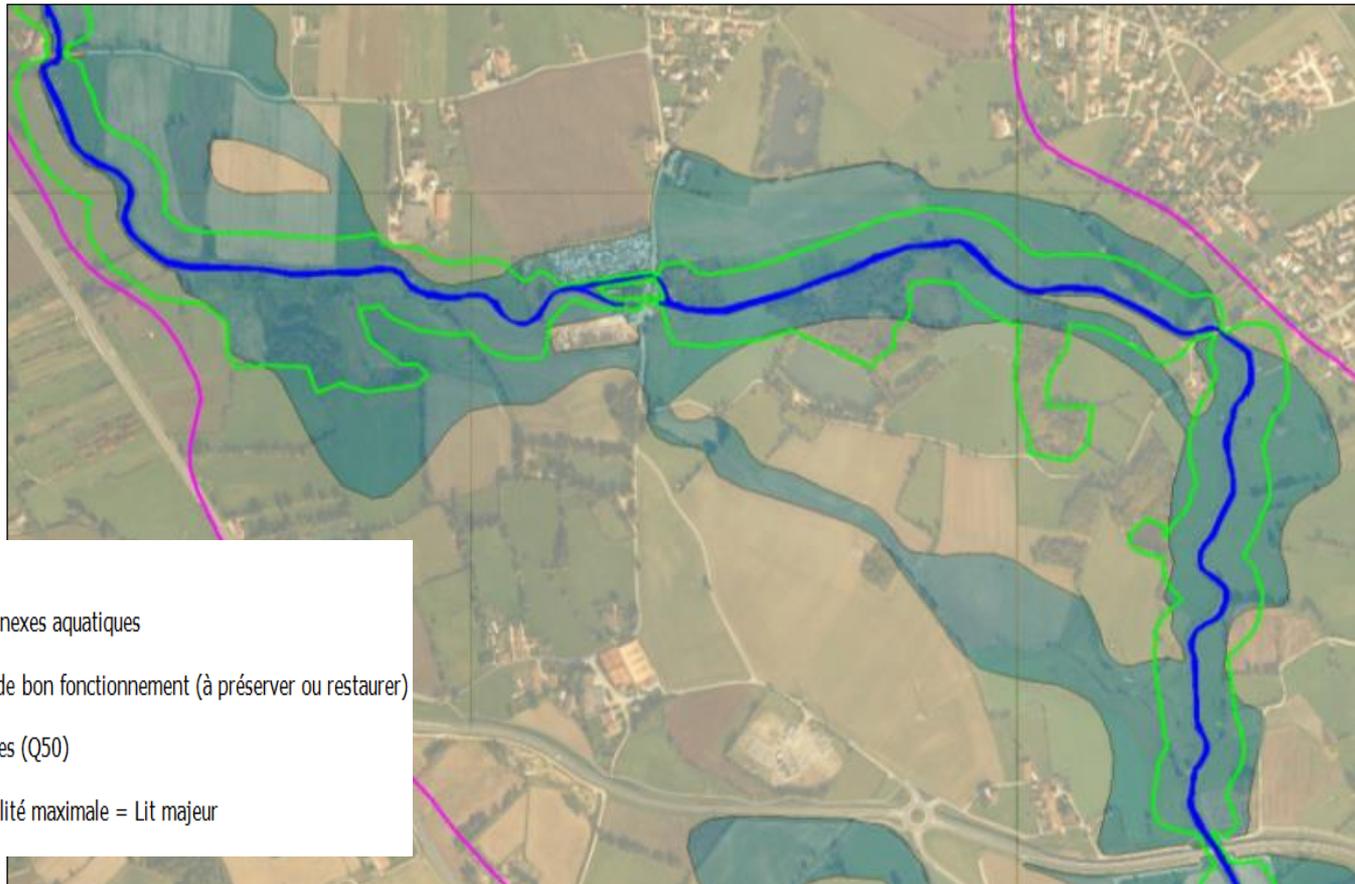
- définir le bon fonctionnement ;
- espace de bon fonctionnement optimal ;
- espace de bon fonctionnement nécessaire ;
- Espace de bon fonctionnement.

...mais aussi le préserver voire le restaurer

Ecoute des acteurs et concertation durant tout le processus d'identification de l'EBF

L'espace de bon fonctionnement des cours d'eau

Etude de cas : La Reyssouze (01)



Méthode de définition :

1. diagnostics et grands objectifs

- contexte hydrosystémique (hydrogéologie, biogéochimie, biologie, hydraulique, morphologie);
- contexte social et économique (gouvernance, foncier, aménagements, usages ;
- Identifier les enjeux majeurs (justification de la démarche).

Partage de l'historique et des projets, exploitation des plans et schémas existants (SRCE, PPRI, ...).

Formulation des objectifs pour le territoire, des scénarios à étudier.

Méthode de définition :

2. propositions de périmètres

- espace de bon fonctionnement optimal
- espace de bon fonctionnement nécessaire
- fonctions et services rendus par le milieu (aléa d'inondation, biodiversité, ressource en eau), activités et usages constatés, perdus, pouvant évoluer

Analyse des propositions et de leurs conséquences pour chaque scénario, comparaison de leur intérêt et de leur impact

Méthode de définition :

3. Choix du périmètre de l'EBF

- analyse de cohérence avec les outils préexistants : Natura 2000, trame verte et bleue, PPRI, zonages des SAGE, espaces protégés...
- argumentaires : fonctions et services rendus, sociaux et économiques

Décision sur l'EBF à proposer à la validation

Quels statut et portée de l'EBF ?

- en l'absence d'outils déjà en place, un statut d'espace d'alerte à prendre en compte
- lorsqu'élaboré dans le cadre d'un SAGE, un statut et une portée donnés par le PAGD et le règlement
- dans tous les cas, lorsque qu'un outil réglementaire est déjà en place, portée réglementaire donnée par celui-ci

Quelles actions dans l'EBF ?

- objectifs généraux : ne pas dégrader les parties toujours fonctionnelles, restaurer des secteurs dégradés
- des enjeux prioritaires à traiter, ceux qui ont motivé la définition de l'EBF
- un espace cible pour la mise en œuvre d'actions de gestion des milieux et de prévention des inondations (GEMAPI)

Ce volet doit éclairer la démarche d'identification et préparer le lancement d'un programme d'actions opérationnel

Le SAGE, outil pertinent pour définir et préserver l'EBF

Le PAGD et le règlement du SAGE doit intégrer des règles de gestion de l'EBF. Exemples :

- **PAGD**

- > SCOT, PLU, schémas de carrière (respect de l'objectif de préservation des EBF)

- > actions de restauration de l'EBF à mettre en œuvre (détermination des secteurs prioritaires)

- > les outils de maîtrise foncière peuvent être mobilisés

- **Règlement**

- > les autorisations et déclarations concernant les IOTA et ICPE seront conditionnées au respect des objectifs assignés à l'EBF

Calendrier - Réflexions à conduire

- sortie du guide fin 2016
- des éléments de méthode à finaliser :
 - Où définir des EBF, en priorité ?
 - Quelles modalités de validation et d'officialisation de l'EBF ?
 - Comment fixer des règles de gestion de l'EBF dans le PAGD et le règlement ?
 - Comment mener la concertation ?